



CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION
N° de la demande :
Déposée le :
Références du dossier :

Demande de relevé des formalités (1)

	(pour la période antérieure au 1 ^{et} janvier 1	1956)				
		IDENTIFICATION ET SIGNATU	IDENTIFICATION ET SIGNATURE DU DEMANDEUR (2)			
	INFORMATIONS RELATIVES A LA DEMANDE	A J 1 (3)				
		Adresse courriel (3): Téléphone:				
Serv	ice de dépôt :					
			, le			
		Signature				
CO	UT DE LA DEMANDE					
Non	bre de personnes désignées :	x	€ =€			
Frais	s de renvoi :		€			
□rè	èglement joint		TOTAL = €			
MO	DDE DE PAIEMENT (cadre réservé à l'administration)					
	uméraire					
□ n	hèque ou C.D.C. nandat					
	irement tilisation du compte d'usager :	QUITTANCE :	QUITTANCE :			
vertu	mandeur requiert le service de la publicité foncière de lui déliv de l'article 4 de la loi du 23 mars 1855) répertoriées au compt GNÉE(S) ci-après sur le registre institué par l'article 18 de la l	e ouvert AU NOM DE LA (OU DES) PERSONN				
	ENTIFICATION DES PERSONNES					
N°	Personnes physiques : Nom Personnes morales : Forme juridique ou dénomination	Prénom(s) dans l'ordre de l'état civil Siège social ⁽⁴⁾	Date et lieu de naissance N° SIREN			
1						
2						
3						
4						
5						
	<u> </u>					



⁽¹⁾ Demande à souscrire en DEUX exemplaires auprès du service de la publicité foncière compétent.
(2) Identité et adresse postale.
(3) Uniquement pour les usagers professionnels.

⁽⁴⁾ Pour les associations ou syndicats, la date et le lieu de la déclaration ou du dépôt des statuts.

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION									
□ RESTITUTION DE LA DEMANDE En application de l'article 10 du décret modifié n°55-22 du 4 janvier 1955, la documentation à utiliser pour répondre à votre demande n'est plus conservée par le service de la publicité foncière. Je vous invite à vous rapprocher du service départemental d'archives de (1)									
où cette documentation peut être désormais consultée.									
□ DEMANDE IRREGULIERE									
Le dépôt de la présente demande est refusé pour le (ou les) motif(s) suivant(s) :									
défaut d'indication de la nature du renseignement demandé				☐ demande non signée et/ou non datée					
☐ défai	ut de paiement			☐ insuffisance de la désignation des personnes					
☐ demande irrégulière en la forme ☐ autre :									
 □ REPONSE DU SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE □ aucune information entrant dans le cadre de la présente demande ne figure dans la documentation. □ vous trouverez ci-dessous les informations délivrées en réponse à votre demande. 									
3.70		Registre des formalités			Formalité				
N° d'ordre	Personnes	Volume	Numéro	Date	Nature	Service de la publicité foncière compétent à la date d'exécution			
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
Renseignement(s) délivré(s) à la date du									
le,									
Pour le service de la publicité foncière, le comptable des finances publiques,									

Les dispositions des articles 34, 35 et 36 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée s'appliquent : elles garantissent pour les données vous concernant, auprès du service de la publicité foncière, un droit d'accès et un droit de rectification.

⁽¹⁾ Coordonnées du service départemental d'archives.